

**Législation de la cinquième session du vingtième Parlement, du
26 janvier 1949 au 30 avril 1949**

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Commerce— 12 30 mars	<i>Loi modifiant la Loi sur l'exportation du gibier.</i> La modification définit le terme "préposé de la chasse", abroge la disposition ayant trait au serment du préposé de la chasse et annule ses pouvoirs d'agent de la paix ou de constable.
Communications 13 30 mars	<i>Loi modifiant la Loi sur les paiements supplémentaires applicables à des contrats de transport postal.</i> Cette modification autorise l'inclusion de paiements supplémentaires dans le contrat de transport postal renouvelé.
Constitution et gouvernement— 1 18 février	<i>Loi ayant pour objet d'approuver les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada*.</i> Cette loi autorise (comme l'indique l'annexe y afférente) les conditions en vertu desquelles Terre-Neuve fera partie du Canada et constituera l'une de ses provinces.
Finance— 2 25 mars	<i>Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne.</i> La modification autorise le ministre des Finances à avancer à la Corporation, sur les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, des montants sous forme de prêts ne devant pas excéder dix millions de dollars, et autorise la Corporation à retenir tous les deniers qu'elle reçoit, sauf remboursement des prêts. La Corporation est également autorisée à récupérer les dépenses de fonctionnement.
4 25 mars	<i>Loi modifiant la Loi sur le contrôle des changes.</i> En vertu de cette modification, la Loi sur le contrôle des changes demeure en vigueur jusqu'à soixante jours après le début de la première session du Parlement au cours de l'année 1951.
7 25 mars	<i>Loi des subsides n° 1, 1949.</i> Alloue certaines sommes d'argent à même le Fonds du revenu consolidé pour le service public conformément aux annexes A, B et C de la loi, et pour voit aussi au prélèvement des sommes nécessaires au rachat d'emprunts ou obligations venant à échéance le 31 mars 1950.
14 1 ^{er} avril	<i>Loi des subsides n° 3, 1949.</i> Alloue certaines sommes d'argent pour le service public exposées dans le budget supplémentaire (Terre-Neuve), de l'année financière se terminant le 31 mars 1950.
15 7 avril	<i>Loi des subsides n° 2, 1949.</i> Alloue certains fonds supplémentaires pour le service public, de l'année se terminant le 31 mars 1949, conformément à l'annexe afférente à la loi.
21 30 avril	<i>Loi des subsides n° 4, 1949.</i> Alloue certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1950 d'après le budget principal, annexes A, B et C, et d'après le budget supplémentaire (Terre-Neuve), annexe D.
Justice— 6 25 mars	<i>Loi modifiant le droit statutaire (Terre-Neuve).</i> La loi interprète le droit statutaire pour le rendre applicable à Terre-Neuve.
18 30 avril	<i>Loi modifiant la Loi de 1948 sur les juges.</i> La modification établit des traitements pour un nombre additionnel de juges puînés de la Cour supérieure du Québec.
Mines et Ressources— 5 25 mars	<i>Loi modificatrice de 1949 sur les parcs nationaux.</i> La modification redéfinit les bornes des parcs nationaux de Banff et d'Elk-Island et remplace le nom du Parc National du Nouveau-Brunswick par celui de Parc national de Fundy.
20 30 avril	<i>Loi sur les pipe-lines.</i> Décrète les dispositions régissant la construction, l'exploitation, la réglementation, etc. des pipe-lines pour le pétrole ou le gaz.
Transports— 9 30 mars	<i>Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.</i> Autorise la nomination de vérificateurs indépendants pour l'année 1949, afin d'effectuer une vérification continue des comptes des Chemins de fer nationaux.
Divers— 3 25 mars	<i>Loi modifiant la Loi de 1947 sur le maintien de mesures transitoires.</i> La modification fixe la date d'expiration de la loi et restreint les pouvoirs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.
11 30 mars	<i>Loi abrogeant la Loi des inspecteurs-mesureurs.</i> Abroge la loi concernant l'inspection et le mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et de Québec.

* Proc'aimée le 1^{er} avril 1949. Voir la *Gazette du Canada* du 23 avril 1949, pp. 1495-1504.